

## Un lycée français privé torpillé par le pouvoir tunisien

Par Roger de Diesbach (Journaliste, La Liberté) 11H59 28/06/2007

Le lycée Louis-Pasteur de Tunis est torpillé à l'heure où, étrange coïncidence, la veuve de Yasser Arafat et la femme du Président Ben Ali lancent un lycée concurrent.

La Fondation Bouebdelli, dirigée par une famille franco-tunisienne, possède et dirige à Tunis une école privée de plus de 1400 élèves (école, collège, lycée). A l'initiative de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie, un lycée Louis-Pasteur, préparant aux examens d'Etat français, est ajouté à cette structure en septembre 2005. Le 25 mai 2005, le ministère tunisien de l'Education et de la Formation écrivait à Madeleine Bouebdelli qu'il ne voyait a priori aucun inconvénient à autoriser ces classes de préparation au baccalauréat français.

Suivaient cinq conditions (accord avec la France, enseignement de la langue arabe, de l'histoire et de la géographie tunisiennes, nomination d'un directeur indépendant, etc.) que la fondation estime avoir remplies. Ces études commencent au lycée Louis-Pasteur en septembre 2005. Le 10 mai 2007, patatras! Le lycée Pasteur reçoit un nouvelle lettre du ministère tunisien de l'Education:

"Nous avons appris à travers des annonces publicitaires insérées par votre établissement dans les journaux quotidiens que vous inscriviez des élèves au baccalauréat en vue d'étudier selon le système de la mission culturelle française en Tunisie. Etonnés de cette initiative, nous vous demandons d'arrêter les inscriptions et d'annuler vos annonces en attendant de recevoir une autorisation définitive."

S'il ne peut plus inscrire des élèves, le lycée Louis-Pasteur est condamné à la fermeture. Pétitions de 1000 parents d'élèves au Président tunisien Ben Ali, lettre au Président français Nicolas Sarkozy, rien n'y fait.

La fondation Bouebdelli s'insurge contre cette "décision arbitraire" et dénonce une tentative de spoliation et un abus de pouvoir du ministère de l'Education à la solde de la famille régnante Ben Ali.

Pourquoi? La Fondation Bouebdelli explique:

"Mme Souha Arafat, veuve de Yasser, et Mme Liela Ben Ali, épouse du Président, vont ouvrir en septembre prochain un établissement de même nature que notre lycée dans la banlieue nord de Tunis. Ce sera l'Ecole internationale de Carthage. Il fallait donc supprimer toute concurrence à cette nouvelle école, particulièrement celle de notre lycée de renommée, et récupérer élèves et corps enseignant qui, par bonheur, résistent jusqu'à ce jour."

L'établissement Bouebdelli est situé sur un terrain de 6000 m<sup>2</sup> dans le meilleur quartier d'affaires de Tunis. En 2004 déjà, le clan de Mme Ben Ali avait tenté d'obtenir sa fermeture, officiellement parce qu'il avait refusé d'inscrire une élève jugée insuffisante de la famille régnante.

La vague de protestations suscitée par cette première affaire avait fait reculer le régime. Il n'est pas certain qu'il en sera de même cette fois-ci. Depuis quelques années, le clan de la femme du Président impose sa loi avec toujours moins de retenue sur différents secteurs économiques de Tunisie.